



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2024-2025

À TOUS LES CONTRIBUABLES

Conformément aux prescriptions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et Villes*, avis est par la présente donné que le conseil de la Ville d'Acton Vale tiendra le **lundi 19 décembre 2022 une assemblée spéciale à 19h**, à la salle du Conseil située au 2^e étage de l'Hôtel de Ville.

Ladite assemblée spéciale aura comme objet :

- ADOPTION DU BUDGET 2023;
- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2024-2025.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025.

Donné à Acton Vale, ce premier jour du mois de décembre, deux mille vingt-deux.

Claudine Babineau, OMA
Greffière